

Cette étude rend compte de l'évolution des principaux indicateurs Solvabilité II. Notre étude repose sur un panel représentatif (plus de 80% des primes non-vie hors santé) du marché français* et constitué de 9 bancassureurs, 19 mutualistes, 12 assureurs traditionnels et 16 assureurs de niche et exclut certaines compagnies du fait de leur structure spécifique jugée non représentative du marché de l'assurance français. Les éléments présentés s'appuient notamment sur l'analyse des SFCR et QRT publics.

L'année 2023 a été marquée par un contexte macro-économique et géopolitique toujours sous tension ainsi qu'une sinistralité liée aux catastrophes naturelles importante bien que plus faible qu'en 2022. La fin de l'année 2023 a été marquée par une dynamique baissière de l'inflation, porteuse pour le marché obligataire.

Ratios SII et MCR

Les ratios de solvabilité du marché français **diminuent en 2023 passant de 217% en 2022 à 211%** soit son **niveau le plus bas depuis 2019**. Cette baisse est notamment marquée chez les mutualistes avec -13pts par rapport à 2022 mais un ratio de solvabilité qui reste plus élevé qu'en 2020 et 2021. De manière générale, la **baisse des taux** (entre 2022 et 2023) et la **forte sinistralité** ont pesé sur le passif des assureurs et ont eu pour conséquence d'augmenter le risque de souscription non-vie. Les ratios MCR suivent globalement la même tendance (baisse de plus de 20pts entre 2022 et 2023 pour s'établir à 593% en 2023).

Répartition des actifs

La répartition des actifs reste relativement stable par rapport à 2022 avec toutefois une augmentation de la part des obligations du fait notamment de la baisse de la courbe de taux venant diminuer les moins-values latentes fortement présentes en 2022.

Couverture du SCR et Marge de risque

Couverture du SCR : Toutes compagnies confondues, les primes acquises de l'année permettent de couvrir 175% du SCR en moyenne. De plus, des disparités entre acteurs sont observées : les bancassureurs affichent une couverture du SCR par les primes acquises nettes de réassurance supérieure aux assureurs traditionnels (près de 266% de couverture vs. 181%) et les assureurs mutualistes affichent une couverture du SCR bien moindre, de 149%. Ces disparités s'expliquent par un business mix différent selon les types d'acteurs (expositions plus ou moins importantes sur des branches pénalisées notamment en formule standard).

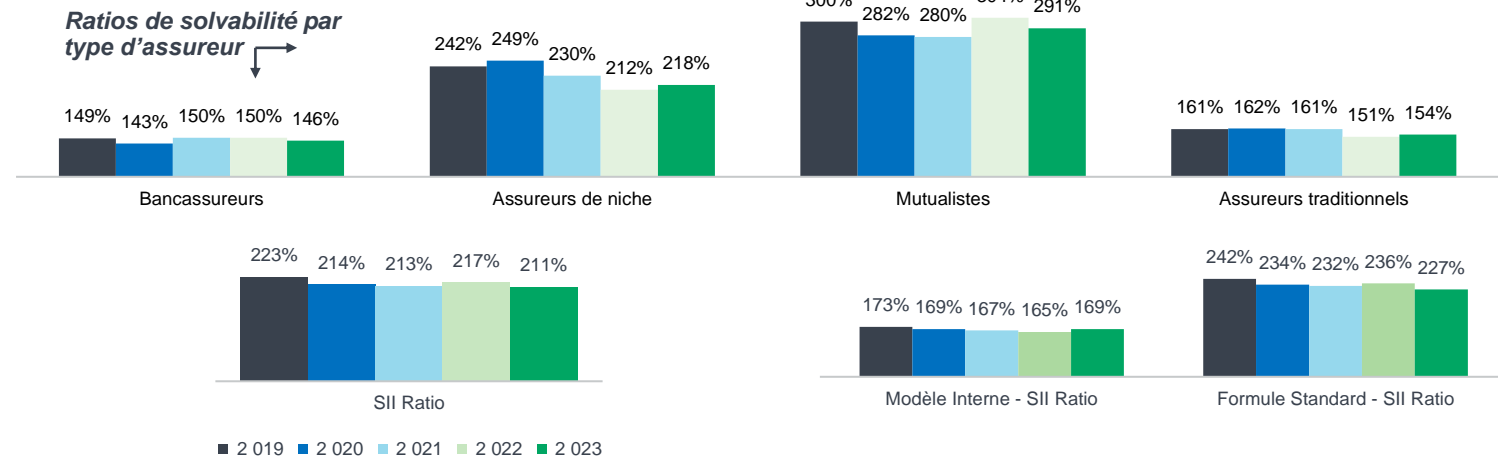
Marge de risque :

Son niveau global, calculé en pourcentage du Best Estimate net, **est proche de 2022 (7% du Best Estimate net)**. Dans le cadre de la revue de la directive SII, dont le texte a récemment été adopté par le Parlement européen, le calcul de la marge de risque va être modifié concernant :

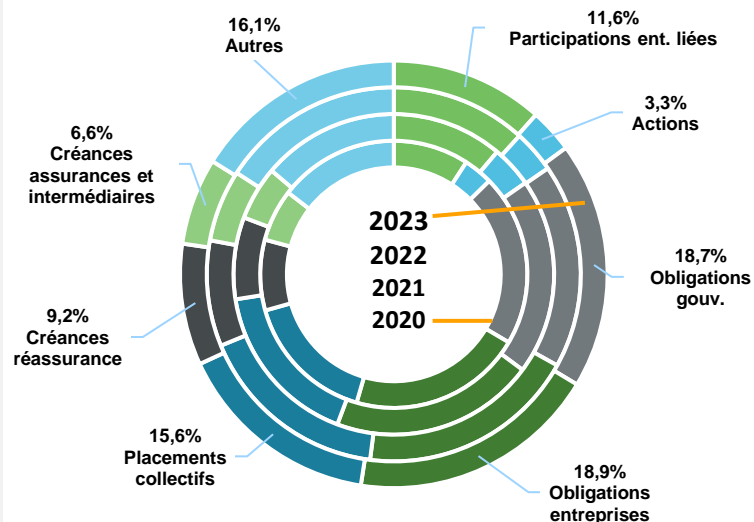
- Le niveau du Coût du Capital qui passera de 6% à 4,75% avec un impact à la baisse de 20% sur la marge de risque
- La prise en compte d'un facteur reflétant la dépendance temporelle entre les risques et qui aura pour effet de diminuer la charge en capital notamment pour les activités avec une durée importante.

Ces changements seront effectifs lors de la mise en application de la directive SII révisée, qui ne devrait pas intervenir avant 2026.

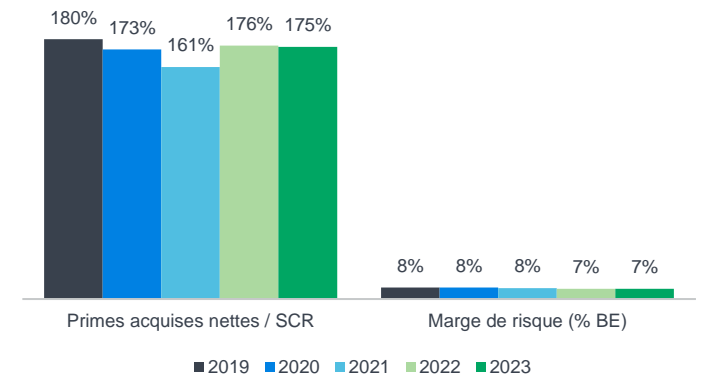
Ratios SII et MCR Totaux / Par type de modèle / Par type d'assureurs – SFCR 2019-2023



Répartition des actifs – SFCR 2020-2023



Ratio SCR / Primes Acquises nettes de réassurance et marge de risque



*Du fait d'un périmètre comportant des changements, certains chiffres pourront présenter des différences avec l'étude précédente.

Evolution des ratios combinés net

Le ratio combiné net de réassurance des assureurs français non-vie **est stable par rapport à 2022** (passant de 99% en 2022 à 100% en 2023) mais présente des disparités importantes par ligne d'activité. Nous pouvons notamment noter une dégradation continue des activités « Incendie et autres dommages » et « Autre assurance Auto » alors que les activités Responsabilités se stabilisent voire s'améliorent (RC Auto).

Assurance Incendie et autres dommages : La dégradation du résultat technique continue de s'accroître en 2023 avec un ratio combiné à 112%. Cela s'explique à la fois par une sinistralité des catastrophes naturelles qui reste élevée mais aussi par les coûts des sinistres à la suite des violences urbaines représentant d'après France Assureurs un coût de 686 millions d'euros* (sur cette ligne d'activité seule) soit environ 3 pts de ratio combiné pour le marché français.

Dans ce contexte et d'après une étude d'un comparateur, les prix d'assurance habitation devraient progresser d'environ 6% en 2024 et ce en lien direct avec l'augmentation des risques climatiques.

Assurance auto : Les résultats techniques de l'assurance dommage auto continuent de diminuer, portés par une forte augmentation des vols (+11% par rapport à 2022**), les coûts sur le bris de glace et plus globalement le coût des réparations (+7,0% entre 2022 et 2023 selon le SRA). L'assurance responsabilité civile auto connaît une amélioration sur l'année 2023 qui est portée par quelques acteurs.

Responsabilité Civile Générale : L'évolution des résultats par rapport à 2022, diffère fortement entre les différents acteurs avec un ratio combiné total de 97% sur l'année 2023.

Parmi les autres éléments de sinistralité notables:

- Assurance Cyber : L'AMRAE (étude LUCY 2024) relève une meilleure pénétration du marché concernant les ETI (+47% du nombre d'entreprises) et PME (+194% du nombre d'entreprises de taille moyenne) associée avec une baisse importante de la sinistralité en 2023.
- Assurance récolte : A fin 2023, les résultats techniques se sont améliorés grâce notamment à une baisse de la sinistralité ainsi qu'une hausse des primes de 35% à la suite, notamment, de la réforme sur la branche récolte***.

Répartition des Provisions Techniques

La répartition des provisions techniques nettes de réassurance (vis-à-vis du Best Estimate) est similaire à l'année dernière avec 88% de provisions pour sinistres, 12% de provisions pour primes et 7% de marge pour risque (respectivement 89%, 11% et 7% en 2022). Toutefois, la répartition diffère fortement selon les différentes lignes d'activité : comme attendu, les provisions pour sinistres demeurent prépondérantes au sein des provisions techniques pour les branches longues (+ de 90%) à l'inverse des branches courtes qui voient leur part de provisions pour primes prégnante au sein des provisions techniques.

Pour les branches les plus profitables, protection revenu et protection juridique, les provisions pour primes sont négatives ce qui reflète la marge future des primes à venir.

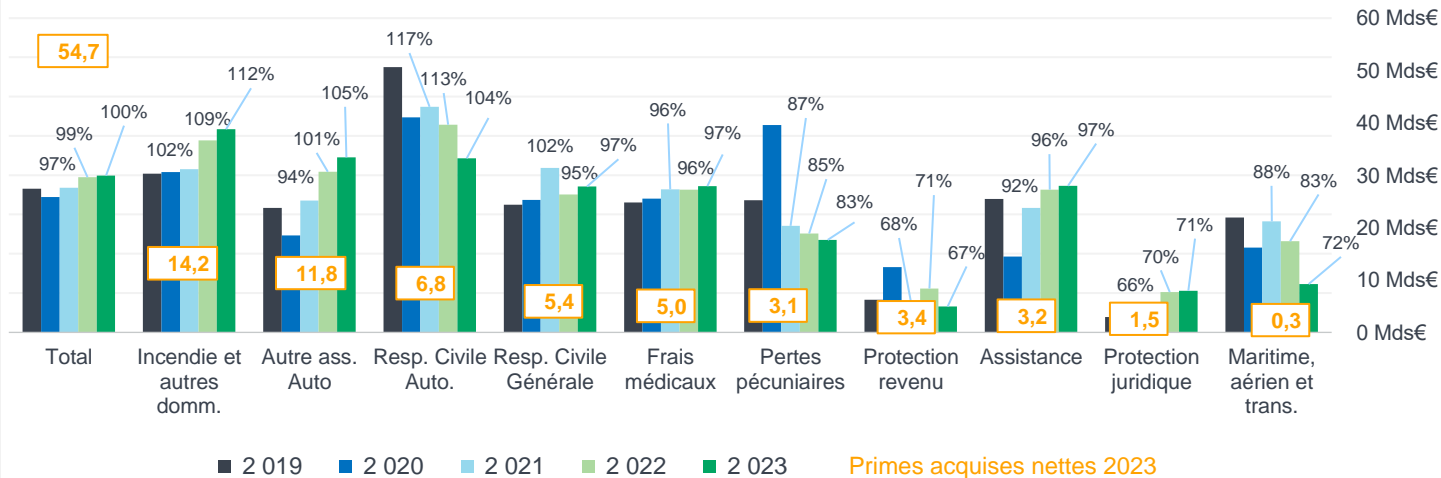
Enfin, on peut s'attendre lors de l'entrée en vigueur de la revue de la directive SII à une diminution de la part de la marge pour risque et donc à une augmentation de la part des provisions pour primes et sinistres (voir mesure d'impact en page 1) au sein des provisions techniques.

* <https://www.franceassureurs.fr/espace-presse/les-communiqués-de-presse/cout-sinistres-declares-violences-urbains-fin-juin-reevalue-730millions-euros/>

** <https://www.argusdelassurance.com/assurance-dommages/auto/vols-de-voiture-en-hausse-les-assureurs-cherchent-la-parade.231423>

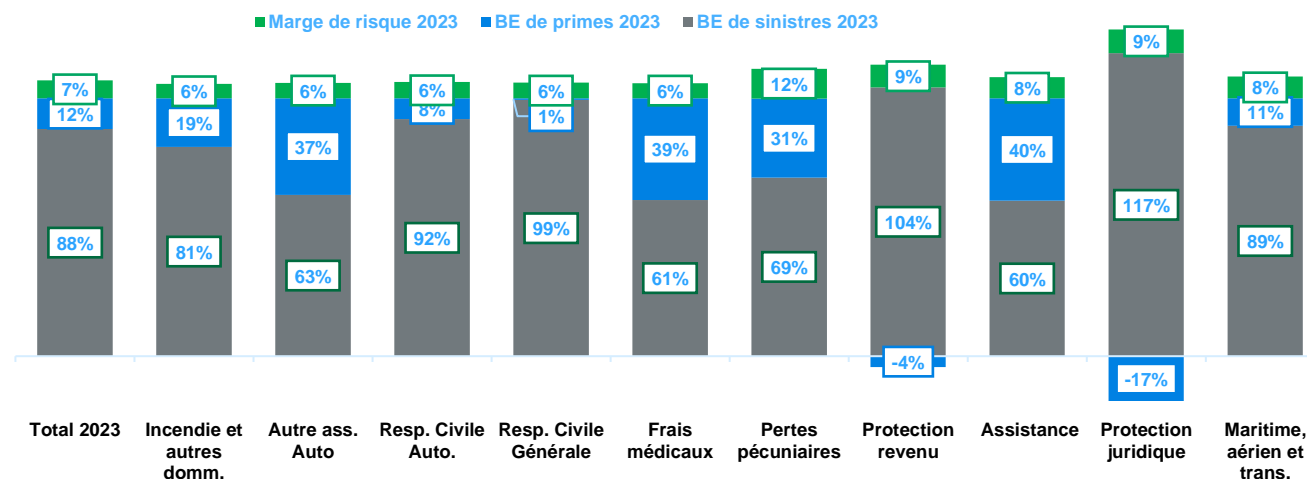
*** <https://www.argusdelassurance.com/green-assurance/assurance-recolte-la-dynamique-de-souscription-est-retombée.230590>

Evolution des ratios combinés nets de réassurance



La branche crédit-caution a été exclue de cette analyse, sa représentativité n'étant pas satisfaisante au sein de notre panel.

Répartition 2023 des provisions techniques nettes de réassurance



Rétrospective 2023 et perspectives pour l'année 2024 (et les suivantes...)

Le marché français demeure perturbé par un environnement géopolitique et économique bouleversé par la **guerre en Ukraine** (impact sur le prix des matières premières), le **resserrement monétaire avec une inflation toujours élevée mais en baisse** par rapport à 2022 et des **fluctuations de taux entre 2022 et 2023**.

L'année 2023 n'a, de surcroît, pas été épargnée par les **catastrophes naturelles**, à l'instar de l'année 2022. 2023 a en effet été marquée par une **forte sinistralité liée à des événements naturels d'ampleur** : tremblement de terre de Laigne (de 200 à 350 millions d'euros), tempêtes & inondations, sécheresse ; et une **couverture des assureurs par la réassurance moindre qu'en 2022** (accentuation des impacts « catastrophe »).

Tempêtes & Inondations : 517 000 sinistres pour un coût de 1,3 milliard d'euros ont été recensés au titre des tempêtes Ciaran et Domingos (source France Assureurs). Ces différents épisodes pluvieux forts ont largement participé à l'émergence des inondations dans les Hauts de France en fin d'année 2023 : le coût associé à ces dernières se situe entre 800 millions et 1 milliard d'euros dont la moitié est prise en charge par la Caisse Centrale de Réassurance au titre de la réassurance publique (source CCR Les Catastrophes naturelles en France Bilan 1982 – 2023).

Sécheresse : Enfin, comme tous les ans depuis 2017 (hormis en 2021), la sécheresse constitue une part importante de la sinistralité. L'année 2023 n'a pas échappé à ce constat, la moitié sud du territoire métropolitain ayant été largement impactée (entre 600 et 750 millions d'euros estimés par la CCR dernièrement – source CCR Les Catastrophes naturelles en France Bilan 1982 – 2023). Ces **10 dernières années** la tendance à l'**accentuation des sinistres sécheresse est visible**, ce péril étant devenu le plus coûteux et représentant plus de la moitié de la **sinistralité cumulée sur cette période (source CCR)**.

Face à cette inflation climatique, l'urgence est à la construction et / ou au renforcement d'un **système assurantiel sain et équilibré**. Le **rapport Langreny** remis le 2 avril 2024 aux ministres de l'Economie et de la Transition Ecologique décline au travers de **11 objectifs majeurs et 37 recommandations** les adaptations nécessaires au regard du modèle actuel. Ces objectifs et recommandations ont pour enjeux de **rééquilibrer le régime catastrophes naturelles** existant aujourd'hui, de **pousser les efforts de prévention individuels et collectifs**, de garantir une **assurabilité accessible à l'ensemble des assurés** et à encourager la **décarbonation des portefeuilles** d'assurances dommages.

Les premières actions permettant d'assurer l'équilibre financier du régime des catastrophes naturelles ont été réalisées dès la fin 2023 : l'**arrêté ministériel du 28 décembre 2023** fixe une **surprime d'assurance catastrophes naturelles respectivement à 20% sur l'assurance habitation et 9% sur l'assurance auto au 1^{er} janvier 2025 (contre 12% et 6% respectivement à l'heure actuelle)**.

S'agissant des risques émergents, il convient de noter une **stagnation relative du marché cyber** présentant une faible évolution du niveau de primes entre 2022 et 2023 (316 millions d'euros en 2022 et 328 millions d'euros en 2023 vs. 183 millions en 2021 (*)). Cela s'explique par une **stabilité du nombre de grandes entreprises assurées entre 2022 et 2023** qui est néanmoins contrebalancée par une **forte croissance du nombre d'entreprises de tailles intermédiaire et moyenne s'étant assurées** (+ 47% et +194% respectivement (*)). Ces éléments chiffrés s'inscrivent dans une tendance mondiale, **les Etats-Unis présentant une baisse des primes acquises en 2023 sur ce marché**. La sinistralité enregistrée a, quant à elle, largement diminué en 2023 (-46% (*)). Néanmoins, l'ampleur et la fréquence des sinistres, notamment dans un contexte propice via des événements de masse importants comme les Jeux Olympiques ou encore l'émergence de nouvelles « technologies » à l'instar de l'IA, peut rapidement augmenter et faire basculer les coûts globaux liés au risque cyber.

(*) Source étude LUCY 2024 – AMRAE

Risk Dashboard Mai 2024 (source EIOPA)

Sur la base de données collectées à Q4 2023 auprès d'un large panel d'assureurs européens, des dernières informations de marché et de toute information disponible, l'EIOPA a résumé dans le tableau ci-dessous la situation à Q1 2024 du niveau des risques auxquels sont soumis les assureurs :

Risques	Niveau	Tendance (Q1 2024)	Horizon (à 1 an)
Risques macroéconomiques	Moyen	Baisse	Stable
Risques crédit	Moyen	Stable	Stable
Risques de marché	Elevé	Stable	Stable
Risque de liquidité et de financement	Moyen	Stable	Stable
Solvabilité et profitabilité	Moyen	Stable	Stable
Interdépendances et déséquilibres	Moyen	Stable	Stable
Risques de souscription	Moyen	Stable	Stable
Perceptions du marché	Moyen	Stable	Stable
Risques liés aux critères ESG	Moyen	Stable	Stable
Digitalisation et Risques Cyber	Moyen	Stable	Hausse

Clés de lecture :

Cette étude s'appuie sur l'analyse des informations issues des reportings S2. Les sources principales des données utilisées sont les rapports sur la stabilité financière des groupes d'assurance annuels et trimestriels. Ces données sont complétées par les rapports prudentiels trimestriels et annuels. En sus, des données publiques sont également utilisées. A partir de cela, l'EIOPA construit des indicateurs (éléments décrits ci-après) auxquels un score est associé. Ces scores sont ensuite transformés et agrégés pour obtenir les 4 niveaux de risque.

Risques	Exemples d'indicateurs
Risques macroéconomiques	Croissance économique, indice des prix à la consommation, balance fiscale
Risques crédit	Exposition d'une catégorie d'actif vs. mesure du risque de crédit de cette catégorie
Risques de marché	Exposition vs. mesure du risque (via les taux de rendements), indicateur capturant différence entre taux d'intérêt garanti et retours sur investissement
Risque de liquidité et de financement	Taux de rachat, détention de cash & équivalents de cash, etc.
Solvabilité et profitabilité	Ratios de solvabilité, qualité des fonds propres, ratios combinés, ratios de retours sur investissement
Interdépendances et déséquilibres	Assureurs & réassureurs (volumes primes cédées), assureurs & banques, détention de dérivés, exposition à la dette souveraine, etc.
Risques de souscription	Evolution des primes émises, sinistralité, indicateur cat nat
Perceptions du marché	Analyse de la performance du marché de l'assurance, analyse des ratings, etc.
Risques liés aux critères ESG	Notation ESG, investissement dans des green bonds, exposition cat nat, etc.
Digitalisation et Risques Cyber	Risques Cyber, concurrence des Insurtech, fréquence des Cyber incidents, etc.

<https://www.eiopa.europa.eu/tools-and-data/risk-dashboard>

The recipient should not construe any of the material contained herein as investment, hedging, trading, legal, regulatory, tax, accounting or other advice. The recipient should not act on any information in this document without consulting its investment, hedging, trading, legal, regulatory, tax, accounting and other advisors. The materials in this document represent the opinion of the authors and are not representative of the views of Milliman, Inc. Milliman does not certify the information, nor does it guarantee the accuracy and completeness of such information. Use of such information is voluntary and should not be relied upon unless an independent review of its accuracy and completeness has been performed. Materials may not be reproduced without the express consent of Milliman. Questions, contact: hinarri.pichevain@milliman.com, elliott.pradat@milliman.com, gabrielle.vila@milliman.com